

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2012)
Heft: 1950

Artikel: À la recherche du temps perdu
Autor: Ghelfi, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024591>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A la recherche du temps perdu

Jean-Pierre Ghelfi • 31 mars 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/20251>

La crise financière nous ramène quatre années en arrière

Les prémices de la crise financière remontent à 2007, même si c'est en 2008 qu'elle a déployé ses effets les plus dévastateurs (faillite de la banque Lehman Brothers à la mi-septembre et sauvetage de UBS SA à la mi-octobre, chute spectaculaire des valeurs mobilières). La récession consécutive a laissé des traces qui sont loin d'être toutes résorbées. La «*crise de la dette européenne*» les a au contraire encore aggravées.

L'hebdomadaire britannique *The Economist*⁹ a construit un indice, baptisé «*indice de Proust*», qui intègre différents indicateurs pour tenter de mesurer les conséquences de cette crise financière. L'objectif est d'indiquer de combien d'années la flèche du temps s'est inversée. La Suisse ne figure pas dans la liste des pays pris en compte par la publication anglaise. Nous avons tenté de calculer cet «*indice de Proust*» pour notre pays, en prenant en compte les mêmes références. En précisant que cette quête n'a pas été toute simple, et que nous ne pouvons pas garantir que les chiffres que nous avons réunis sont totalement harmonisés avec ceux de

l'OCDE et du FMI.

The Economist a retenu sept indicateurs: le produit intérieur brut (PIB), la consommation effective individuelle, les salaires, le chômage, les prix de l'immobilier, le patrimoine des ménages et les valeurs boursières. Pour les trois premiers, les chiffres sont ce que les statisticiens appellent des «*valeurs réelles*»; ils ont été corrigés de la hausse des prix. Pour tenir compte de l'évolution de la population, les indicateurs concernant le PIB, la consommation effective individuelle et le patrimoine des ménages ont été calculés par habitant. Pour la Suisse, pratiquement aucune indication n'est disponible pour l'année dernière (sauf le chômage et la bourse); la situation économique ayant cependant évolué de manière assez atone en 2011, il ne devrait pas en résulter des inconvénients significatifs pour les comparaisons avec les autres pays.

Evidemment, certains de ces indicateurs se recoupent en partie. Par exemple, celui concernant la bourse a des conséquences sur le patrimoine des ménages¹⁰. Les valeurs mobilières en sont une des composantes directes; et elles en sont aussi une des composantes indirectes par le biais des

droits (créances) sur les assurances et les caisses de pension. Nonobstant de tels inconvénients, un panel de plusieurs indicateurs comporte l'avantage de fournir une image plus large des effets de la récession intervenue dès 2008.

Spéculation immobilière

L'indice de Proust établi par *The Economist* montre ainsi que la Grèce de 2011 a été ramenée au niveau de 1999 – sa montre a reculé de douze ans. Le recul est de onze ans pour l'Islande; de neuf ans pour les Etats-Unis, l'Irlande et le Portugal; de sept ans pour la Hongrie, la Grande-Bretagne et l'Espagne; de six ans pour l'Italie, de quatre ans pour la France et de deux ans pour l'Allemagne.

S'agissant de la Suisse, quelques indications plus détaillées. La Bourse (SMI) se trouve au niveau de 2001: recul de dix ans; la consommation individuelle effective par habitant se situe au niveau de 2005: recul de six ans; recul de cinq ans pour le chômage et le PIB par habitant; recul de quatre ans pour le patrimoine des ménages. Les salaires réels n'ont en revanche pas diminué. Le prix de l'immobilier non plus. Ainsi, sur la base de ces sept indicateurs, l'indice de Proust

nous ramène en 2007. Nos montres ont reculé de quatre ans.

Sur le dernier thème (prix de l'immobilier), une explication complémentaire s'impose. Son indice 2010 se situe au niveau de celui de 1990. On pourrait en inférer un recul d'une vingtaine d'années. Mais ce n'est pas de cette manière qu'il faut voir les choses. Il est plus judicieux de se souvenir des hauteurs vertigineuses atteintes par la spéculation immobilière durant la deuxième moitié

des années 80, jusqu'à la chute qui a commencé au début des années 90. L'indice du prix de l'immobilier a ensuite constamment reculé durant toute la décennie (d'un gros tiers au total). Il a repris une marche ascendante régulière depuis 2001 et se rapproche désormais des niveaux d'il y a vingt ans. Ce n'est donc pas par hasard que la Banque nationale, avec insistance, souligne depuis quelque temps une augmentation excessive des crédits hypothécaires. En dépit des

dénégations en provenance des milieux bancaires, les craintes de la BNS paraissent fondées.

Et on ajoutera que si le prix de l'immobilier venait à plonger, comme il l'a fait chez nous entre 1991 et 2000, et comme c'est le cas depuis quatre ans aux Etats-Unis, en Espagne, en Irlande et en Grande-Bretagne, notre montre helvétique remonterait un peu plus le temps, ce qui rallongerait d'autant la convalescence.

Tiers-monde: à qui la maîtrise du sol?

Federico Franchini • 30 mars 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/20242>

Le transfert de surfaces considérables de terres arables en mains étrangères fait débat

Phénomène en forte expansion¹¹, l'acquisition de terres arables dans les pays en développement par des investisseurs étrangers – l'équivalent de deux fois le territoire français au cours de la dernière décennie – fait débat. S'affrontent deux approches qui divergent dans leur conception du développement et de l'agriculture.

Comme le souligne le journaliste italien Stefano Liberti, auteur d'un livre¹² captivant sur le sujet, dans un camp on retrouve les investisseurs, les

gouvernements et les institutions internationales qui parlent d'«opportunité», de «développement», de «productivité». L'autre camp réunit les organisations de paysans qui dénoncent le «néocolonialisme», le «vol» et la «violation du droit».

Les investisseurs et certains gouvernements affirment que le transfert des terres dans les mains de grandes entreprises étrangères permettra d'éradiquer la pauvreté dans nombreuses régions rurales de la planète: «*Notre modèle apporte des bénéfices réels pour le développement de la population locale. Nous espérons que d'autres investisseurs s'engageront*

dans ce secteur, lequel a un potentiel énorme pour contribuer à réduire la pauvreté en Afrique» affirme Nicolaï Germann¹³, directeur de l'entreprise genevoise Addax Bioenergy. Les flux d'investissement sont ainsi considérés comme indispensables pour moderniser l'agriculture des pays les plus pauvres et pour augmenter leur production alimentaire. Les investisseurs citent également la création de nouveaux emplois et l'apport en termes de revenus fiscaux pour les Etats.

D'autres acteurs, comme par exemple de nombreuses organisations de la société civile, parlent au contraire d'accaparement. Dans des